

FINS DE VIE, DÉCÈS ET DEUILS : LE RÔLE DU TRAVAIL SOCIAL (ART-FVD)

Responsable de module

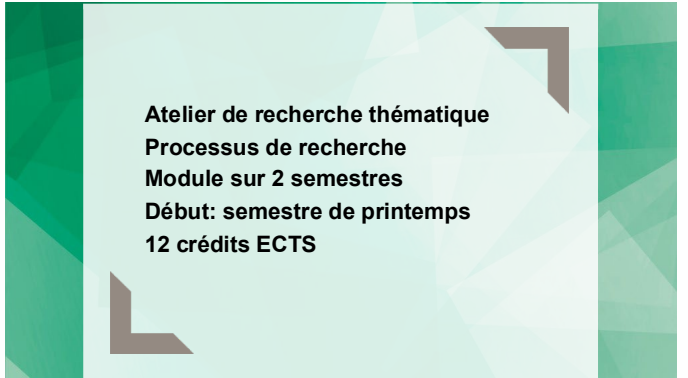
[Marc-Antoine Berthod](#)

Organisation

Jour : Jeudi (cf. planning pour les jours effectifs)

Horaire : **9h**-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : HETSL

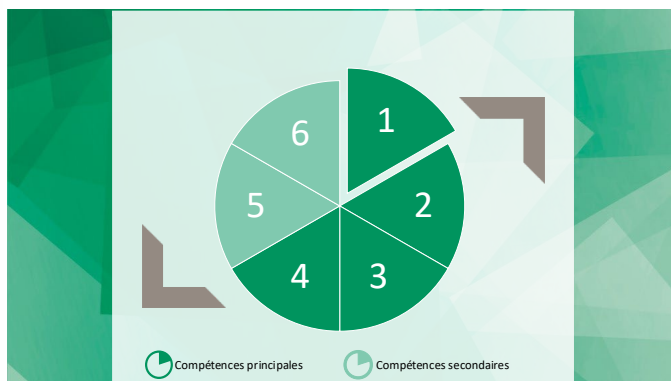


Atelier de recherche thématique
Processus de recherche
Module sur 2 semestres
Début: semestre de printemps
12 crédits ECTS

Contenu, compétences visées et objectifs généraux d'apprentissage

Les questions de fin de vie, de mort et de deuil font l'objet d'une attention de plus en plus conséquente de la part des autorités et instances de santé publique ou celles de la cohésion sociale. Elles concernent les professionnel·les du travail social tant dans leurs activités ordinaires sans qu'elles et ils n'aient été forcément préparé·es à y faire face (en particulier avec des bénéficiaires résidant en institution) que dans leur sphère personnelle et privée : en effet, vivre un deuil dans son entourage familial ou amical direct peut impacter, parfois sur la durée, les interventions dans la sphère professionnelle. Cet atelier a donc pour but de favoriser les apprentissages de la recherche (selon une modalité de terrain, inductive et qualitative), de sensibiliser les participant·es aux études sur la mort sur les plans théoriques et scientifiques, et de mettre en perspective le rôle des travailleuses sociales et travailleurs sociaux en la matière.

Les bases de cet atelier, ainsi que les productions de douze participant·es à cet atelier ont fait l'objet d'un livre, paru en 2020 aux éditions HETSL : L'accompagnement social et la mort : https://www.hetsl.ch/fileadmin/user_upload/rad/editions/55-AccompagnementSocialMort.pdf.



Le module contribue au développement des compétences 1, 2, 3, 4, 5 et 6 du profil de compétences MATS.

A la fin du module, les étudiant·es seront capables de :

- Mettre en perspective le rôle du travail social sur les questions de la fin de vie, de la mort et du deuil et de contribuer à l'accompagnement et au soutien des personnes concernées par les situations de fin de vie et de deuil. Pour y parvenir, les objectifs suivants sont travaillés :
- Repérer les situations concrètes durant lesquelles le travail social est concerné par le thème de la fin de vie, de la mort et du deuil
- Apprendre à se positionner sur un plan personnel et professionnel face à ces situations
- Connaître les réseaux et les ressources dont dispose le travail social pour jouer son rôle
- Identifier les actions pouvant être entreprises pour répondre aux questionnements soulevés.

Le champ du travail social et de la mort est un champ émergent en Suisse. L'atelier propose par conséquent une présentation des initiatives existantes non seulement en Suisse, mais aussi à l'étranger pour situer les enjeux et les perspectives professionnelles ouvertes par un tel atelier.

Les compétences développées dans le cadre de ce module contribuent à la formation de diplômé·es afin qu'ils et elles appréhendent mieux les problématiques en lien avec la fin de vie, la mort et le deuil en produisant de la connaissance inédite et originale tout en travaillant dans des situations professionnelles exigeantes.

Modalités d'enseignement

Le module articule :

- Des cours magistraux
- Des séminaires
- Des observations
- Des exercices encadrés
- Un travail de terrain (en institution, dans un champ professionnel, auprès de bénéficiaires)

Un suivi personnalisé, cadré par un nombre d'heures préalablement défini, est également proposé durant l'atelier par l'assistant·e du module. Ce suivi se fait en présentiel ou à distance.

Langue principale d'enseignement : français

Exigences liées à la fréquentation du module : participation active à tous les cours et séminaires de l'atelier, reddition à temps des « devoirs » demandés (selon les consignes distribuées).

Modalités d'évaluation et de validation

Les participant·es élaborent durant les deux semestres de l'atelier un dossier individuel à rendre (environ 25 pages), basé sur un travail de terrain ancré dans les pratiques institutionnelles et/ou professionnelles du travail social. Tout au long de l'atelier, les participant·es rendent des documents (« devoirs »), qui rythment l'élaboration du projet, la réalisation du terrain de recherche et la

production du travail final. A cette fin, elles et ils sont amené·es à présenter et à discuter, oralement et par écrit, à fréquence régulière, l'état d'avancement de leur travail (évaluation formative). La note finale résulte de l'évaluation en double aveugle du document écrit remis en fin d'atelier (en janvier) (évaluation sommative).

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Délimitation du matériel de l'étude	15%
Qualité des comptes rendus empiriques	15%
Pertinence des analyses	15%
Qualité des interprétations et de la conceptualisation	15%
Perspective critique et réflexive (notamment sur la posture du TS)	15%
Cohérence de la problématique générale	15%
Aspects rédactionnels et formels	10%

Barème :

Échelle de notes

1-9pts	10-19pts	20-29pts	30-39pts	40-49pts	50-59pts	60-68pts	69-76pts	77-84pts	85-92pts	93-100pts
1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6

Les consignes relatives à l'évaluation sont transmises aux étudiant·es au début du module.

Sont considérés d'office comme insuffisants les travaux dont le recours à des outils d'IA générative est avéré* pour produire du contenu.

Les modalités d'usage de l'IA seront clarifiées en cours.

*En cas de suspicion de recours à l'IA non autorisé, les étudiant·es seront invité·es à passer un examen oral de 15 minutes visant à expliquer leur texte ou certains passages afin de vérifier qu'ils-elles sont l'auteur·es du travail soumis, et cela sans l'aide des outils d'IA générative.

Echec et répétition

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module sont spécifiées aux articles 30, 31 et 32 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO ainsi qu'aux articles 10 et 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

- En cas d'échec au module « Fins de vie, décès et deuils : le rôle du travail social », l'étudiant·e doit répéter le module échoué. L'étudiant·e peut soit :
 - a. Répéter le module dans son intégralité lors de sa prochaine occurrence ;
 - b. Répéter l'épreuve d'évaluation dans le cadre de la session d'examens du semestre de printemps ;

- c. Suivre un autre module du même type (ART).
- Si la répétition d'un module ou d'une épreuve d'évaluation induit un dépassement de la durée maximale des études, l'étudiant·e est en échec définitif.

Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
- ☒ Avoir suivi au moins 2 modules Essentiels dont le module "Méthodologies de la recherche" et obtenu une note $\geq$ à 3.5.
- ☐ Pas de prérequis
- ☐ Autres : ...

Remarques

Descriptif provisoire.

La version définitive sera disponible d'ici au début du semestre de printemps 2026.